

Commission électorale des élections étudiantes 2019/2020

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 25/02/2020

1. Vote de l'ODJ
2. Approbation du pv de la réunion du 5 février
3. Délégation étudiante : démission
4. Echo du case du 6 février
5. Validation définitive du nombre de sièges pour les élections aux conseils de faculté et aux conseils de sites.
6. Suivi de la communication
7. Divers

COMPOSITION DE LA COMMISSION ÉLECTORALE

Membres étudiant-es :

Ilias Karavidas (effectif)	ilias.karavidas@student.uclouvain.be
Limor Aharon (effective)	limor.aharon@student.uclouvain.be
Célestine Moreau (effective)	celestine.moreau@student.uclouvain.be

Membres de l'UCLouvain désigné-es par le Vice-recteur :

Willems Geoffrey	geoffrey.willems@uclouvain.be
Edouard Cuvelier	edouard.cuvelier@uclouvain.be
Suppléante : Auriane Lamine	auriane.lamine@uclouvain.be

Représentant le vice-recteur :

Florence Vanderstichelen, présidente	florence.vanderstichelen@uclouvain.be
--------------------------------------	---------------------------------------

Représentant l'administration de la vie étudiante :

Nicolas Gilson	nicolas.gilson@uclouvain.be
Suppléante : Véronique Eeckhoudt	veronique.eeckhoudt@uclouvain.be

Permanentes de l'AGL en soutien à la commission :

Frédérique Marsin	fredmarsin@aglouvain.be
Donatienne van den Abeele	dvandenabeele@aglouvain.be

Commission électorale des élections étudiantes 2019/2020

COMPTE-RENDU DU 25/02/2020

1. Vote de l'ODJ

Discussions : Deux modifications sont proposées :

- Ajouter un point sur la délégation étudiante;
- Ajouter un point sur le mail du VRAE.

Décision : Sous réserve de ces modifications, l'ODJ est approuvé.

2. Approbation du pv de la réunion du 5 février

Discussions : Deux modifications sont proposées:

- Supprimer le mot "UBE" dans la liste des multiples élections étudiantes au point 6;
- Préciser qu'il s'agit du plafond maximum dans le point divers sur le budget.

Décision : Moyennant ces deux modifications, le compte-rendu du 05/02 est approuvé et peut dès à présent être publié.

3. Délégation étudiante : démission

La démission de Melvyn Kuetgens est actée. Son siège est ainsi vacant et, lors du prochain conseil AGL, il pourra être remplacé.

4. Echo du case du 6 février

Un rapide compte-rendu du CASE du 6 février est fait par Limor Aharon. Globalement, le règlement a été bien accepté mais a soulevé des discussions, surtout par rapport à la campagne neutre. Les étudiant-es ont émis leur attachement à cette campagne neutre.

5. Validation définitive du nombre de sièges pour les élections aux conseils de faculté et au conseil de sites.

Discussions :

- Conseils de Faculté : Actuellement, nous avons des résultats de la plupart des facultés, sauf les facultés de 1° médecine et médecine dentaire, 2° de pharmacie et des sciences biomédicales, 3° de santé publique, 4° des sciences de la motricité et de l'Ecole polytechnique de Louvain. Toutes celles qui ont répondu ont répondu par la positive.

Commission électorale des élections étudiantes 2019/2020

Faculté	Nb de sièges
AGRO	13
DRT	18
EPL	
ESPO	26
FASB	16
FIAL	31
FSM	
FSP	
LOCI LLN	9
LOCI Tournai	9
LOCI St Gilles	9
LSM	21
MEDE	
PSP	14
SC	28
TECO	4

- Conseils de Site : La seule personne qui ait répondu : Brandon Marris, pour Tournai. Les conditions sont particulières chez eux car il n'y a qu'une faculté donc ils/elles s'organisent sous forme de BDE. Sa réponse est un peu floue.

Site	Sièges
Woluwé	
Mons	
Saint Gilles	
Tournai	Oui, ?

Décisions : Au vu des réponses manquantes, il faut téléphoner aux dernières facultés et/ou sites après cette réunion. Toutefois, à défaut d'avoir une réponse, une décision sera prise de manière automatique :

- Pour les conseils de site, en cas de non-réponse, ils/elles se chargeront de leurs élections.
- Pour les conseils de faculté, en cas de non-réponse, nous nous chargerons de leurs élections. C'est l'inverse, c'est nous qui le faisons.

Il n'y a pas d'opposition à approuver le nombre de sièges par e-mail.

Commission électorale des élections étudiantes 2019/2020

6. Suivi de la communication

Discussions :

- Information quant à l'état d'avancement de la communication : Le mercredi 26, il y a une séance d'information sur les candidat-es aux élections étudiantes. Il y a aussi les flyers qui seront distribués. On fera peut-être aussi une deuxième séance d'information. Il y a aussi une vidéo de l'AGL. Pour la vidéo de la commission électorale, cela sera fait pendant le moment de vote. Par ailleurs, la délégation étudiante souhaite envoyer un mail à l'attention des candidat-es de l'an passé et à l'attention des BDE dans chaque faculté où il y en a un.
- Information quant au site : Le site AGL rencontre des difficultés au niveau de son fonctionnement, spécialement par rapport aux formulaires. Si ces problèmes persistent, il est proposé qu'un Google form soit mis en ligne afin de permettre le début du dépôt des candidatures dès ce vendredi 28/02, conformément au règlement électoral. Il est également proposé de faire appel au numéro de téléphone 8282, Service helpdesk de l'UCLouvain.
- Proposition de cosignature des e-mails du VRAE par la commission électorale : Dans un souci de cohérence, la délégation étudiante propose à la commission électorale de cosigner les mails du VRAE pour tout ce qui concerne les élections. Il n'y a pas d'opposition sur le principe, tant que cela est accepté par le VRAE.
- Communication au nom de l'UBE : Jusqu'il y a quelques jours, l'UBE était dissoute. Toutefois, depuis peu, elle se reconstruit sous une forme différente à celle qu'elle connaissait dans le passé. Il ne s'agira plus de représenter les BDE affiliés à l'UBE mais d'organiser des rencontres et des échanges de BDE de manière informelle. Dans cet optique, les rôles et la légitimité de l'UBE dans les élections interrogent. Il est proposé de les contacter afin de connaître leurs intentions et d'obtenir leur accord avant de les mentionner dans les élections étudiantes.
- Information quant aux conseils de secteur : Les conseils de secteur seront organisés après les élections.

Décisions :

- Information quant à l'état d'avancement de la communication : Le bilan est positif. Il est conseillé d'insister sur les résultats déjà obtenus dans le passé par l'AGL ainsi que de s'intéresser de plus près aux victoires au sein des facultés. Par ailleurs, il faut veiller à organiser des points relais au sein des facultés pour diffuser les vidéos des élections.
- Information quant au site : Le site rencontre des difficultés. Dans le cas où ces problèmes persistent, un Google form sera mis en ligne afin de permettre le début du dépôt des candidatures dès ce vendredi 28/02, conformément au règlement électoral.

Commission électorale des élections étudiantes 2019/2020

- Proposition de cosignature des e-mails du VRAE par la commission électorale : Dans un souci de cohérence, la commission électorale accepte de cosigner les mails du VRAE pour tout ce qui concerne les élections, tant que cela est accepté par le VRAE.
- Communication au nom de l'UBE : Il est décidé de les contacter afin de connaître leurs intentions et d'obtenir leur accord avant de les mentionner dans les élections étudiantes.
- Information quant aux conseils de secteur : Les conseils de secteur seront organisés après les élections.

7. Divers

Il n'y a pas de divers. La prochaine réunion est le 10 mars.

PV par Donatienne van den Abeele et Frédérique Marsin